

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 septembre 1999, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Le projet de budget supplémentaire pour 1999 du budget annexe de l'assainissement, que je sou mets à votre approbation, a été arrêté à 312 880 967,41 F, tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues. Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats à la clôture de l'exercice précédent et celle des reports de crédits de 1998 sur 1999, l'affectation du résultat d'exploitation au déficit de l'investissement et l'inscription des propositions nouvelles de dépenses et de recettes.

Le projet qui vous est soumis envisage d'affecter une partie de l'excédent d'exploitation de 1998 (158 MF) au déficit d'investissement qui s'élève à 119 MF compte tenu des reports de dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à recouvrer. Le montant global de crédit disponible s'élève à 37 MF après affectation du résultat. L'autofinancement prévisionnel pourrait être augmenté de 23 MF. Le programme d'emprunt pourrait être diminué de 8 MF et ramené à 39 MF. Des remboursements anticipés de la dette pourraient être envisagés pour 15 MF.

**Budget supplémentaire 1999 - budget annexe de l'assainissement - équilibre général (en F) - tableau n° 1 -**

Libellés	Charges	Produits
<b>Investissement</b>		
reports	64 901 870,37	38 962 354,68
propositions nouvelles :	- 3 250 000,00	106 905 824,83
- affectation à l'investissement		119 155 824,83
- autofinancement prévisionnel		23 000 000,00
- investissement opérationnel	- 18 250 000,00	- 18 250 000,00
- programme d'emprunt		- 8 000 000,00
- remboursement anticipé de la dette	15 000 000,00	
<i>sous-total de l'investissement</i>	<i>61 651 870,37</i>	<i>154 868 179,51</i>
déficit d'investissement reporté 1998	93 216 309,14	
<b>total de l'investissement</b>	<b>154 868 179,51</b>	<b>154 868 179,51</b>
<b>Exploitation</b>		
reports	1 745 184,93	
propositions nouvelles :	37 111 778,14	
- réajustement de la contribution aux eaux pluviales	12 684 514,94	
- sûreté budgétaire	228 399,20	
- charges de structure	1 198 864,00	
- autofinancement prévisionnel	23 000 000,00	
<i>sous-total de l'exploitation</i>	<i>38 856 963,07</i>	<i>0,00</i>

excédent 1998 d'exploitation reporté dont affectation à l'investissement	119 155 824,83	158 012 787,90
<b>total de l'exploitation</b>	<b>158 012 787,90</b>	<b>158 012 787,90</b>
<b>total du budget supplémentaire</b>	<b>312 880 967,41</b>	<b>312 880 967,41</b>

### SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation s'équilibre à 158 MF compte tenu de l'excédent reporté de 1998.

Les principaux mouvements concernent l'affectation à l'investissement d'une partie de l'excédent d'exploitation 1998 à hauteur de 119 MF et l'augmentation de l'autofinancement prévisionnel de 23 MF qui serait porté à 127 MF.

Les autres propositions nouvelles sont destinées au réajustement compte tenu des réalisations 1998 de la contribution aux eaux pluviales par un reversement, au budget principal, du trop-perçu de 12,7 MF HT et à l'augmentation des charges de structure (1,2 MF). Les crédits reportés le sont pour des dépenses engagées non mandatées en 1998 concernant l'achat de fournitures, l'entretien et les réparations des stations d'épuration (1 MF) et diverses rémunérations d'intermédiaires.

Aucune nouvelle inscription de recettes n'est proposée.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 155 MF. L'autofinancement étant prévisionnel, il est réajusté au moment du budget supplémentaire de l'exercice suivant, cette année 119 MF sont affectés à l'investissement, 39 MF de recettes ont été reportés. En dépenses, outre les reports (65 MF), l'ensemble des prévisions est diminué de 3,250 MF afin de rapprocher au mieux prévision et réalisation.

#### - L'investissement opérationnel (cf. tableaux n° 2 et 3) -

L'investissement opérationnel proposé au budget supplémentaire, en dépenses, est ramené à 46,7 MF, le total des reports (64,9 MF) est diminué de 18,250 MF par propositions nouvelles négatives.

Les dépenses pour le matériel et les véhicules sont augmentées de 0,5 MF.

Pour les stations, les crédits reportés s'élèvent à 6,5 MF dont 5,2 MF sur le programme général et 0,8 MF pour la rénovation de Pierre Bénite. A Neuville sur saône et à la Feyssine à Villeurbanne, les prévisions concernant des crédits préparatoires à la rénovation de ces stations doivent être diminuées de 1 MF.

Pour les réseaux, 32 MF ont été reportés dont 26,6 MF pour le programme général de travaux. Cependant, les prévisions pour les grands projets dans l'est lyonnais doivent être en partie décalées dans le temps et réinscrites dans l'exercice prochain. Il s'agit, en particulier, de la réalisation du raccordement de Saint Priest (- 14 MF) et de la réalisation de l'exutoire du sud-est dont la prévision est annulée (- 4,5 MF) en 1999.

Pour ces opérations, les recettes attendues de l'Agence de l'eau ont été diminuées de façon à mener parallèlement l'inscription des aides et subventions attendues et celle des travaux. Pour les stations, ce sont 4,7 MF de recettes qui doivent être annulés. Pour l'extension et la rénovation du réseau, 15,525 MF sont décalés et glissés sur les exercices suivants.

Les travaux pour tiers sont crédités d'un report de 5 MF, ces dépenses sont financées par les constructeurs ou aménageurs dont les recettes attendues sont inscrites en fonctionnement.

La réalisation des déplacements des réseaux sous viaires pour la construction du tramway nécessite l'inscription de 2 MF de crédits nouveaux en dépenses et en recettes, conformément à la réévaluation de la convention.

**- Les mouvements financiers -**

Pour l'équilibre général du budget, en recettes, les propositions nouvelles concernent les financements d'origine interne, c'est-à-dire les mouvements de section à section. Par affectation à l'investissement, une partie du résultat 1998 d'exploitation (119 MF) est consacrée à combler le déficit antérieur. L'autofinancement prévisionnel est augmenté de 23 MF et pourrait être destiné à prévoir des remboursements anticipés de la dette pour 15 MF et à diminuer le programme d'emprunts de 8 MF. Celui-ci est ainsi ramené de 47 MF à 39 MF, en résonance avec la réduction des programmes de l'opérationnel.

**Budget supplémentaire 1999 - budget annexe de l'assainissement - dépenses d'investissement (en F) - tableau n° 2 -**

Libellés	Reports 1998-1999	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
<b>A - Investissement opérationnel</b>			
Maintenance :	3 238 084,71	500 000,00	3 738 084,71
- informatique	696 034,58		696 034,58
- matériel et véhicules	2 437 881,00	500 000,00	2 937 881,00
- bâtiments	104 169,13		104 169,13
Stations :	6 454 194,77	- 1 050 000,00	5 404 194,77
- stations d'épuration	5 203 642,33		5 203 642,33
- station à Pierre Bénite : rénovation	778 086,44		778 086,44
- station à Jonage	317 500,00		317 500,00
- station à Neuville sur Saône	154 966,00	- 550 000,00	- 395 034,00
- station de la Feyssine à Villeurbanne		- 500 000,00	- 500 000,00
Réseaux :	31 904 848,78	- 19 700 000,00	12 204 848,78
- programme général de travaux et relèvement	26 590 393,91		26 590 393,91
- station à La Tour de Salvagny	187 800,00		187 800,00
- station à Couzon au Mont d'Or	1 230 500,86		1 230 500,86
- collecteur Lacouture à Bron	2 993 325,00		2 993 325,00
- émissaire du plateau sud-est	170 000,00	- 800 000,00	- 630 000,00
- exutoire du sud-est	500 000,00	- 4 500 000,00	- 4 000 000,00
- collecteur du quartier nord à Vaulx en velin	232 829,01	- 400 000,00	- 167 170,99
- raccordement Saint Priest		- 14 000 000,00	- 14 000 000,00
Travaux pour tiers	4 941 630,11		4 941 630,11
Réseaux sous viaires (tramway)		2 000 000,00	2 000 000,00
Travaux sur opérations d'urbanisme	18 363 112,00		18 363 112,00
<i>sous-total de l'investissement opérationnel (A)</i>	<i>64 901 870,37</i>	<i>- 18 250 000,00</i>	<i>46 651 870,37</i>
<b>B - Mouvements financiers</b>			
remboursement du capital		15 000 000,00	15 000 000,00
<i>sous-total des mouvements financiers (B)</i>		<i>15 000 000,00</i>	<i>15 000 000,00</i>
<i>sous-total des mouvements réels</i>	<i>64 901 870,37</i>	<i>- 3 250 000,00</i>	<i>61 651 870,37</i>
<b>total général des dépenses d'investissement (A+B)</b>	<b>64 901 870,37</b>	<b>- 3 250 000,00</b>	<b>61 651 870,37</b>

déficit 1998 d'investissement reporté			93 216 309,14
<b>total général du budget supplémentaire</b>			<b>154 868 179,51</b>

**Budget supplémentaire 1999 - budget annexe de l'assainissement - recettes d'investissement (en F) - tableau n° 3 -**

Nature	Reports 1998-1999	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
<b>A - Investissement opérationnel</b>			
Stations :	<b>4 511 903,00</b>	<b>- 4 725 000,00</b>	<b>- 213 097,00</b>
- stations d'épuration	2 920 050,00	- 1 075 000,00	1 845 050,00
- station à Pierre Bénite : rénovation	1 429 853,00	- 3 400 000,00	- 1 970 147,00
- station à Jonage	54 000,00		54 000,00
- station à Neuville sur Saône	108 000,00	- 250 000,00	- 142 000,00
Réseaux :	<b>16 358 704,12</b>	<b>- 15 525 000,00</b>	<b>833 704,12</b>
- programme général de travaux et relèvement	15 058 704,12	- 3 000 000,00	12 058 704,12
- station à Couzon au Mont d'Or	1 300 000,00		1 300 000,00
- émissaire du plateau sud-est		- 3 600 000,00	- 3 600 000,00
- exutoire du sud-est		- 2 000 000,00	- 2 000 000,00
- raccordement Saint Priest		- 2 925 000,00	- 2 925 000,00
- collecteur quartier nord à Vaulx en Velin		- 4 000 000,00	- 4 000 000,00
Réseaux sous viaires (tramway)		<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
Travaux sur opérations d'urbanisme	<b>18 091 747,56</b>		<b>18 091 747,56</b>
<i>sous-total de l'investissement opérationnel (A)</i>	<i>38 962 354,68</i>	<i>- 18 250 000,00</i>	<i>20 712 354,68</i>
<b>B - Mouvements financiers :</b>			
- programme d'emprunt		- 8 000 000,00	- 8 000 000,00
- affectation à l'investissement		119 155 824,83	119 155 824,83
- autofinancement prévisionnel		23 000 000,00	23 000 000,00
<i>sous-total des mouvements financiers (B)</i>	<i>0,00</i>	<i>134 155 824,83</i>	<i>134 155 824,83</i>
<i>sous-total des mouvements réels</i>	<i>38 962 354,68</i>	<i>- 26 250 000,00</i>	<i>12 712 354,68</i>
<b>total général des recettes d'investissement (A+B)</b>	<b>38 962 354,68</b>	<b>115 905 824,83</b>	<b>154 868 179,51</b>

**B - Propose** de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Décide** de l'affectation à la section d'investissement de 119 155 824,83 F issus du résultat d'exploitation à la clôture de 1998.

**2° - Approuve** le budget supplémentaire, pour 1999, du budget annexe de l'assainissement arrêté, en dépenses et en recettes, à 312 880 967,41 F.

**3° - Précise** qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des crédits inscrits à l'échelon du compte à deux chiffres en investissement et en exploitation, à l'exception des comptes 60, 61, 62 et 709 qui forment ensemble un seul et même chapitre. Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) vous sont toujours soumis en tant qu'autorité délibérante, mais ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,